

# FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE, AU SPORT ET LOISIRS

Action  
en  
cours

## Cadre de référence :

- ▶ Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie

**Porteur du projet :** Bureau de la Culture, Bureau Jeunesse et Sports

**Services associés :** Inspection Académique du Tarn, cinémas tarnais, librairies, musées, clubs sportifs, centres culturels, MJC, associations

Agir chaque jour pour les jeunes en les aidant, en les accompagnant, en étant à leur côté est une volonté du Conseil général du Tarn. En effet, le Conseil général s'attache à favoriser l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Outre son action en ce sens dans les domaines sociaux, éducatifs, il entend favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs.

## Suivi et indicateurs :

Nombre d'opérations menées en faveur des jeunes

## Le projet :

### Accès à la culture

Le Conseil général a en effet la volonté de faciliter l'accès des plus jeunes aux arts et à la culture à travers la mise en oeuvre de dispositifs spécifiques de développement de l'éducation artistique.

- concernant les collèges : en concertation avec l'Inspection Académique et en cohérence avec les orientations de sa politique culturelle, le Conseil général a décidé d'apporter son soutien financier à la mise en oeuvre de projets d'éducation artistique inscrits dans les projets d'établissements : Ateliers Artistiques, Projets d'Action Educative, Projets Inter-Etablissements,
- concernant le 1<sup>er</sup> degré : le département apporte son soutien à des actions menées au plan départemental (Réseau Jeune Public, organisé par la FOL, les opérations « Ecoles qui chantent », « Danse à l'école » coordonnées par l'ADDA, l'opération « Ecole au cinéma » menée par l'Association Média Tarn).

### Sports et loisirs

En matière de sports et loisirs, le Conseil général :

- soutient le développement de la pratique à travers différents dispositifs : aide à la construction et à l'entretien des équipements, soutien aux comités sportifs départementaux, aux manifestations sportives...,
- octroie des aides à quelques jeunes sportifs engagés sur la voie d'accès au sport de haut niveau,
- apporte aussi un soutien important aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaires, qui proposent aux jeunes, dans de nombreuses communes du Tarn, des activités socio-culturelles et de loisirs, nombreuses et variées.

Pour aller encore plus loin, le Conseil général a créé, en 2006, le chéquier Jeunes Collégiens. Distribué à tous les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> en septembre dernier, cette opération sera étendue aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. L'ensemble des collégiens pourra ainsi bénéficier de chèques de réduction d'une valeur de 60 euros, pour accéder aux loisirs.

Enfin, pour optimiser son soutien à la jeunesse, le Conseil général a entrepris d'établir l'état des lieux de l'ensemble des dispositifs et actions qu'il développe en direction des jeunes. Ce travail permettra d'aborder ces services dans leur globalité, afin de répondre mieux encore aux besoins et attentes des jeunes tarnais.

Environnement

Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement

Social

Accès à des pratiques culturelles, sportives et de loisirs pour le plus grand nombre

Economie

- ▶ Soutenir les acteurs locaux
- ▶ Promouvoir les activités culturelles, sportives et de loisirs sur le territoire

Gouvernance

Favoriser la coordination entre les différents acteurs

